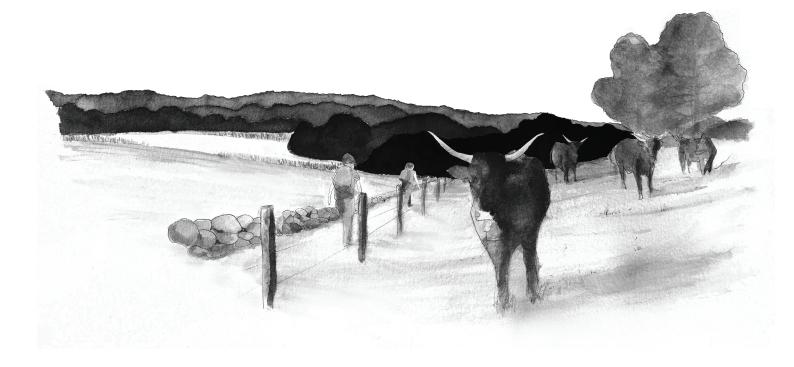
Le Tact



Présentation de la revue

Le collectif Un outil de liens L'importance de la co-construction

page

L'état soutient le projet 7act

Serge CASTEL, préfet du Cantal

page 3

La communauté de communes Sumène Artense pilote la valorisation paysagère et environnementale

Alexandre BENOIST, Communauté de communes Sumène Artense

page 5

Le plan de gestion BIODIVERSITÉ

Présentation du plan de gestion Pierre CHAUD, LPO Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation territoriale Auvergne

page 7

Rencontre

Témoignage de Raoul DOUHET, ancien agriculteur sur la commune de Trémouille à 2 pas du Tact

page 9

Contrat vert et bleu des volcans d'Auvergne GRAND TERRITOIRE

Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne présente l'action du contrat vert et bleu sur le plateau de l'Artense en lien avec le projet du Tact Lionel CHAUVIN, président du Parc

page 13

L'oeil des ingénieurs BASSINS VERSANTS

Actions sur les bassins versants de l'Eau Verte et de la Tarentaine

Thomas REYNIER et Elodie MARDINE

page 15

Point sur les avancées

Retour sur la réunion de co-construction d'automne 2020 et les suites

page 17

Calendrier

Présentation des différentes phases du projet et les prochaines étapes

page 19

À l'affiche

Exposition «Les paysages de l'Artense» Atelier participatif

page 21

Au fil de l'eau

Texte tiré d'*Au Pays d'Artense*, *Contes, Nouvelles, Paysages* de Léon GERBE Photographies de Chris BOGAERT

Présentation de la revue

JEAN FRANÇOIS ESCAPIL-INCHAUSPÉ - EDF HYDRO CENTRE

« Une appréciation, intuitive, spontanée et délicate de ce qu'il convient de dire, de faire ou d'éviter dans les relations humaines » : telle est la définition du mot « tact ». Par l'intermédiaire de ce mot, on entre aussi sur le champ du sensible, du toucher. Il est à la racine de l'adjectif tactile, souvent associé aujourd'hui aux « écrans » et donc à la diffusion numérique de cette revue. Mais avant tout, ici en Artense, avec le mot Tact, on entre en paysages, en territoire connu. Dans le dictionnaire étymologique des lieux-dits de 26 communes du Puy-de-Dôme et du Cantal de C.Miraud, le sens du Tact ici serait « le ruisseau au cours si lent qu'on peut le toucher ». C'est donc tout naturellement que le nom « Le Tact » a été retenu pour cette revue.

LE COLLECTIF

Le collectif constitué pour le projet du Tact rassemble des profils différents, des compétences complémentaires et des regards qui appellent à être croisés, partagés, confrontés pour se doter d'un maximum d'atouts pour la réussite de la démarche. Le collectif, c'est une communauté d'expertise qui se mobilise pour imaginer des voies nouvelles et trouver des solutions ensemble. C'est aussi la conviction que les solutions ne viendront pas des seuls membres du groupe : l'ouverture et le dialogue avec d'autres acteurs engagés sont reconnus comme des facteurs clés de succès.

UN OUTIL DE LIENS

Informer sur les réflexions du projet, les avancées comme les doutes ou les difficultés rencontrées, mais aussi, assurer des liens entre les différents temps participatifs, de rencontres ou d'animations : voilà les objectifs de la revue « Le Tact ». D'une périodicité semestrielle à annuelle, entièrement conçue et rédigée par les membres de l'équipe projet sans l'aide d'agence de communication, elle a l'ambition d'ouvrir des perspectives dans un traitement de l'information qui accordera toutes leurs places aux approches techniques, paysagistes, énergétiques, humaines, géologiques, économiques, environnementales mais aussi artistiques ou culturelles.

L'IMPORTANCE DE LA CO-CONSTRUCTION

La revue « Le Tact » nourrira et se nourrira du travail participatif de co-construction voulu par l'équipe projet. Elle sera le cœur d'une dynamique de partages, d'informations, de liens et d'expressions, et jouera un rôle indispensable d'accompagnement de la démarche. La participation des acteurs institutionnels et des habitants sera recherchée par l'équipe projet qui alimentera sa réflexion par l'ensemble de ces contributions et qui en fera un retour à travers la revue. •





Visite du Tact avec l'équipe du projet en février 2020

LE CONTENU DE LA REVUE

A chaque numéro, le journal se compose des mêmes rubriques :

Rencontre

Une double page qui retranscrira l'interview d'un ou plusieurs acteurs afin de recueillir leurs regards des paysages du Tact et du Projet.

L'œil des ingénieurs

Des études sont réalisées sur le Tact et l'équipe de projet est composée de nombreux ingénieurs. Des articles permettront de communiquer sur les données scientifiques du Tact tout au long du projet, de les rendre accessibles pour toutes et tous.

Point sur les avancées

A chaque revue, les nouvelles avancées du projet seront communiquées : scenarii, choix de matériaux, de végétaux etc...

Calendrier

Le calendrier permettra de communiquer les dates des prochains rendez-vous.

Au fil de l'eau

Une rubrique pour éveiller les imaginaires, se détacher du projet et proposer des voyages au fil de l'eau.

En plus de ces rubriques, des articles viendront compléter le journal en fonction des avancées du projet.

L'État soutient le projet 7act

LES MOTS DU PRÉFET

Pour anticiper la sortie de crise sanitaire et répondre aux défis sociétaux à venir, le Président de la République a souhaité engager la France dans une profonde refondation économique, sociale et écologique. Dans cet objectif, le Plan de Relance, déployé par le gouvernement depuis septembre 2020, apporte un soutien massif à la transition énergétique, qui oblige à la diminution drastique de l'impact environnemental des activités humaines, notamment par la décarbonation et la non artificialisation des terres.

Cet engagement vise à transformer durablement le pays, en fixant les objectifs de réduire de 40 % les émissions de GES (gaz à effets de serre), de 30 % notre consommation d'énergies fossiles d'ici 2030, et de ramener la part de l'électricité d'origine nucléaire à 50 %, au lieu de 70 %, du total de la production d'électricité française d'ici 2025.

Le Plan de Relance, doté de 100 Milliards d'Euros, permet de soutenir financièrement les projets et les actions portés par l'État et ses opérateurs, les collectivités et les entreprises, qui s'inscrivent dans ces objectifs. De ce point de vue, la stratégie « eau-air-sol » initiée par le préfet de Région et déclinée au niveau départemental de façon opérationnelle, entend préserver les ressources en eau, la qualité de l'air et l'utilisation des sols. Elle est à privilégier et à soutenir, et doit guider les politiques d'aménagement et de développement du territoire à venir.

Le Cantal, bien que riche de nombreux cours d'eau, barrages et retenues d'eau, rencontre régulièrement depuis ces cinq dernières années des périodes de sécheresses sévères, qui impactent directement la ressource en eau potable, sa qualité sanitaire et par induction l'agriculture, pilier de l'économie locale.

Il est donc urgent, essentiel, d'impulser des réflexions pour optimiser la gestion de la ressource en eau, mais aussi préserver sa qualité, les milieux aquatiques et la biodiversité. C'est pourquoi, j'ai demandé à la direction départementale des territoires d'organiser des assises de l'eau associant l'ensemble des acteurs locaux, pour définir d'ici fin 2021 les actions à conduire sur le court et moyen terme en la matière.

Par ailleurs, nous devons tirer tous les enseignements de la crise sanitaire que nous traversons et des changements sociétaux qui se dessinent. Ainsi, les territoires ruraux comme le Cantal suscitent un fort attrait pour des populations urbaines en recherche d'une meilleure qualité de vie, d'espaces, de nature. Nous devons collectivement, acteurs publics et privés, saisir tous les leviers offerts par ce contexte pour assurer leur accueil, et ainsi répondre au déficit de main d'oeuvre chronique dont souffre le Cantal pour son développement économique, domaine sur lequel les attentes sont fortes.

Toujours dans ce contexte, le Cantal devrait connaître, pour la deuxième année consécutive, une fréquentation record lors de la saison estivale 2021. Plus que jamais, nous devons préserver le territoire des atteintes à ses sites, ses paysages et penser collectivement à renforcer de façon durable l'attractivité touristique.

Dans ce contexte, le projet de restauration du Lac du Tact, situé dans le réseau hydrographique de l'Artense, qui alimente pour moitié le barrage de Bort les Orgues, présente un intérêt majeur, en répondant à la fois aux attentes environnementales et touristiques du secteur. Il constitue une première action réalisée en 2021 d'un projet global, ambitieux, respectueux de gestion de l'eau et de la préservation de l'environnement, s'inscrivant sur le long terme.

Ce projet de restauration comporte aussi une dimension pédagogique et de sensibilisation à destination du public, en lui permettant de s'approprier et porter les valeurs écologiques indispensables pour un avenir durable.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) allouée en 2021, au titre du Plan de Relance, à la Communauté de Communes de SUMENE-ARTENSE, traduit pleinement le soutien de l'État à ce projet, porté en partenariat avec EDF.

Pour conclure, je tiens tout particulièrement à remercier Marc MAISONNEUVE, président de la Communauté de Communes d'être moteur d'une telle initiative et de son indéfectible engagement pour accompagner de façon durable son territoire. Merci également à Hilaire DOUMENC, chef de projets EDF HYDRO CENTRE, pour son implication déterminée à la réussite du projet, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs,

Serge CASTEL, préfet du Cantal



A gauche, Serge CASTEL préfet du Cantal et à droite, Marc MAISONNEUVE, président de la Communauté de Communes Sumène Artense devant le lac de la Crégut le 20.05.2021

«Dans ce contexte, le projet de restauration du Lac du Tact, situé dans le réseau hydrographique de l'Artense, qui alimente pour moitié le barrage de Bort les Orgues, présente un intérêt majeur, en répondant à la fois aux attentes environnementales et touristiques du secteur. Il constitue une première action réalisée en 2021 d'un projet global, ambitieux, respectueux de la gestion de l'eau et de la préservation de l'environnement, s'inscrivant sur le long terme.»



Visite du préfet en Artense le 20.05.2021 Présentation de la centrale d'Auzerette par Élodie GIPON, responsable du groupement d'usines de Bort-les-Orgues



Visite du préfet en Artense le 20.05.2021 Présentation du bassin versant actuel du lac de la Crégut par Francis HUMBERT, vice-président de l'Association de Sauvegarde du Lac de la Crégut



Visite du préfet en Artense le 20.05.2021 Présentation du projet Tact par Hilaire DOUMENC, chef de projets EDF HYDRO CENTRE 4

La communauté de communes Sumène Artense pilote la valorisation paysagère et environnementale des abords du Tact

ALEXANDRE BENOIST, DIRECTEUR ADJOINT SERVICE DÉVELOPPEMENT - PÔLE TOURISME ET ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ET OBJET DE L'OPERATION

Le programme d'aménagement et de valorisation de la retenue du Tact, s'inscrit dans un projet global qui poursuit 2 grands objectifs : améliorer la qualité de l'eau transitant dans la retenue et renforcer l'attractivité du territoire, par la valorisation des atouts patrimoniaux de la Tarentaine.

Ce projet s'est construit en associant étroitement de multiples partenaires et notamment les acteurs locaux, de manière à élaborer une solution répondant aux enjeux environnementaux et aux attentes territoriales.

Si l'opération d'amélioration de la qualité d'eaux reste sous maîtrise d'ouvrage de la société EDF, gestionnaire du site, la Communauté de communes Sumène Artense (CCSA) a souhaité assurer le pilotage et la maitrise d'ouvrage de l'opération de valorisation partimoniale et touristique.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Cet aménagement s'inscrit dans le cadre des politiques de développement touristique et d'aménagement du territoire porté par la CCSA.

Au-delà des grands projets structurants, (réseaux de sentiers de randonnée, qualification du site de VAL, création de la Piste Verte, ...), l'intercommunalité pilote en effet un programme de mise en valeur des sites remarquables qui s'étend sur l'ensemble de son territoire (Plateau de Chastel Marlhac, Pic de Charlus, Puy de Saignes, ...).

Plus localement, cette opération d'envergure doit permettre de compléter les actions mises en œuvre par les acteurs locaux et favoriser ainsi le développement de nouvelles synergies. L'Artense avec ses paysages insolites, sa formidable biodiversité, a depuis longtemps invité à la création d'activités à vocation touristique. Activités qui participent grandement aux dynamiques économiques et sociales de ce territoire d'exception. Parmi ces activités on peut citer de manière non exhaustive les plus proches du projet :

- la base nautique de Lastioulles (unique site de baignade du Cantal labellisé «pavillon bleu»)
- le centre de pêche de Lastioulles (structure privée qui propose une offre complète liée à la pêche)
- le camping et les gites municipaux de Trémouille
- le centre rural de La Crégut

À cela s'ajoutent bien sûr de nombreuses structures privées d'accueil et d'hébergement de type gites et chambres d'hôtes.

Pour la mise en valeur paysagère et environnementale, le

site du Tact bénéficie d'une diversité d'entités patrimoniales. Les objectifs opérationnels de ce projet visent à mettre en valeur ces éléments dans une logique de découverte qui doit permettre de concilier attractivité touristique, protection du patrimoine et respect des usages.

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

Compte tenu de l'aménagement envisagé et de la nécessité de mettre en cohérence le projet porté par la CCSA et celui porté par EDF, le programme se déroulera en deux tranches réparties sur la période 2021/2022.

Une première tranche de travaux estimés à ce jour à environ 100 000 € a été validée par le Conseil Communautaire sur la base d'un plan de financement associant la Dotation de Soutien d'Investissement Local dont la source est le plan de relance de l'Etat et les Fonds Européens LEADER.

Plus localement, cette opération d'envergure doit permettre de compléter les actions mises en œuvre par les acteurs locaux et favoriser ainsi le développement de nouvelles synergies. L'Artense avec ses paysages insolites, sa formidable biodiversité, a depuis longtemps invités à la création d'activités à vocation touristique. Activités qui participent grandement aux dynamiques économiques et sociales de ce territoire d'exception.

LES AMENAGEMENTS ENVISAGÉS

Confié à une équipe pluridisciplinaire composée de paysagistes concepteurs et de naturalistes, et toujours dans une démarche participative associant les acteurs locaux, le projet d'aménagement développe les orientations suivantes :

L'aménagement d'un lieu d'accueil

Actuellement aucune d'information ne permet véritablement d'orienter l'usager. Il s'agit ici de positionner au niveau de la digue Sud du Tact plusieurs panneaux d'information. Ils permettront notamment de situer le lac à l'échelle du plateau de Marchal, d'orienter vers les lieux remarquables alentour et de présenter l'ensemble du site.

Cet espace sera notamment matérialisé par l'aménagement d'une petite zone de stationnement à l'ambiance très naturelle et la création d'un espace de pique-nique ouvert sur le lac.



Le parcours

La proposition consiste à créer un cheminement permettant de faire le tour du lac à pied en reprenant les itinéraires existants (GR/PR) et en évitant la route goudronnée autant que possible. Ces cheminements se localisent parfois à l'emplacement d'anciens sentiers matérialisés par des pierres linéaires. L'idée est de restaurer ces cheminements en conciliant les usages agricoles, sylvicoles et de loisirs.

Sur certains secteurs et notamment dans le partie Nord du site le cheminement accueillera à terme des équipements spécifiques (passerelle, passage à gué, ...)



Lieux d'observation et points d'arrêts

Le site est rythmé par de nombreux bosselés d'origine glacière qui créent un paysage de petite échelle. Ces bosselés donnent aussi l'occasion de prendre de la hauteur à des points stratégiques. Il est proposé la création de points de vue sur le parcours qui permettront aux visiteurs de s'approprier ce paysage et d'en comprendre la formation et le fonctionnement. La création de « spots » d'observation de la faune est également prévue, ces observatoires seront positionnés afin de concilier intérêt de la découverte et protection de l'environnement. Sur la presqu'ile aux bouleaux, des tables de pique-nique permettront aux visiteurs de profiter de la vue depuis les berges de la retenue.

L'interprétation pédagogique et la protection environnementale

Comme évoqué précédemment, le site présente de nombreux champs d'intérêts, qui méritent d'être identifiés et portés à connaissance du public. L'enjeu énergétique hydro-électrique est la raison de la création initiale de cette retenue, mais cette intervention dans les années 1970 a créé une modification importante du milieu, et de nouvelles dynamiques en termes de faune et de flore particulièrement remarquables. Le programme d'interprétation s'appuiera sur les relevés en cours (notamment dans le cadre du plan de gestion élaboré par la LPO), et s'attachera à concilier protection, pédagogie, et valorisation spatiale. Une attention particulière sera apportée à la limitation des accès sur les sites identifiés comme sensibles.



En outre, les qualités du site ne se limitent pas à l'énergie ou à l'environnement. Il présente aussi des faciès géologiques et géomorphologiques très spécifiques aux glaciers qui ont façonné ce territoire, et l'occupation humaine ancestrale a elle aussi généré un véritable patrimoine rural, avec des vestiges et des traces particulièrement denses autour de la retenue.

Sur la base des richesses recensées, une signalétique d'information d'accueil, de balisage et de pédagogie sera mise en place, en veillant à réduire au maximum les types de supports, et en cherchant au mieux une résonance entre la scénographie paysagère des lieux et les messages qu'ils pourront véhiculer.

Le plan de gestion du site du Tact

PIERRE CHAUD DE LA LPO - LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

Dans le cadre du Projet Tact, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de l'Auvergne rédige un Plan de gestion d'espace naturel qui permettra de guider les partenaires techniques du site dans la mise en œuvre des actions pour les 5 prochaines années.

LES DIFFÉRENTES PARTIES DU PLAN DE GESTION

Un Plan de gestion comporte différentes parties :

- -La première permet de dresser un diagnostic en présentant le contexte actuel (géographie, histoire du site, activités socioéconomiques, zonages etc.)
- -La seconde liste les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les habitats naturels présents, afin de présenter le patrimoine naturel du site.
- -La troisième vise à définir les enjeux de conservation qui ressortent du précédent diagnostic en fonction des statuts des espèces et habitats présentés.
- -La dernière liste les actions à mettre en œuvre afin de concilier les enjeux écologiques et socio-économiques (suivis et inventaires du patrimoine naturel, gestion des milieux naturels, aménagement du site et accueil du public et concertation locale).

Pour les acteurs du territoire, ce document représente la ligne de conduite à tenir au mieux pour une gestion optimale du site et pour garantir la préservation de la biodiversité.

À ce jour, les trois premières parties ont été rédigées, grâce à la centralisation des connaissances du site des différents acteurs. Il s'agira donc par la suite de réunir ces parties prenantes afin d'élaborer un programme d'actions conciliant les différents usages. Cette phase de concertation doit avoir lieu en septembre 2021.

UN SUIVI GLOBAL DE L'ÉVOLUTION DU SITE

Le site du Lac du Tact fait l'objet de plusieurs projets, reliés les uns aux autres par le Projet Tact coordonné par EDF. Afin d'être cohérent et de permettre une mise en œuvre fluide de ces différents aménagements, le Plan de gestion comportera des fiches actions synthétisant les calendriers et moyens de réalisation en un document unique garantissant un suivi global de l'évolution du site. Il comprendra donc le projet d'aménagement visant l'amélioration de la qualité des eaux en transit vers le Lac de la Crégut (maitrise d'ouvrage par EDF) ainsi que le projet d'aménagements touristiques (maitrise d'ouvrage par la Communauté de Communes Sumène-Artense).

Suite aux différents inventaires et suivis réalisés, les enjeux de conservation sur le site concernent la fonctionnalité et la capacité d'accueil de la zone humide. En effet, la présence de nombreuses espèces d'Oiseaux (Vanneau huppé, Rousserolle

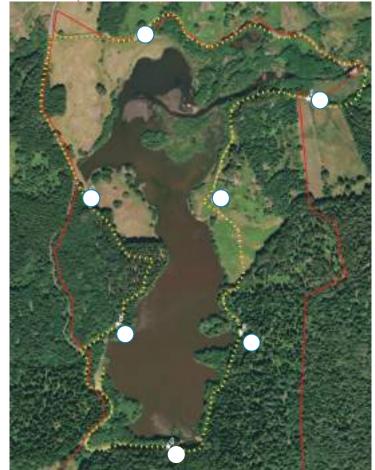
effarvatte, Sarcelle d'hiver...), de Libellules (Cordulie à tâches jaunes, Aeschnes et Sympétrums) et d'Amphibiens, mais également de Papillons (Morio, Miroir...) et de Criquets (Tetrix), démontre l'intérêt de la préservation d'une mosaïque de milieux. Ainsi, le Plan de gestion portera principalement sur le suivi et la gestion de ces habitats et de leurs espèces caractéristiques (voir exemple de fiche action ci-dessous).

SUIVI DE L'AVIFAUNE NICHEUSE ET HIVERNANTE

Dans le cadre des travaux, et dans l'objectif d'améliorer les connaissances naturalistes, un suivi annuel de l'Avifaune est notamment réalisé sur le secteur du Tact. Les résultats servent d'indicateurs quant à la gestion des habitats et à l'influence des travaux.

A l'aide de jumelles, d'une longue-vue et de fiches STOC (Suivi Temporel d'Oiseaux Communs), l'observateur réalise trois passages sur l'ensemble des points d'écoute (symbolisés sur la carte ci-dessous par les étoiles blanches), dans l'ordre, espacés de 15 jours minimum entre avril et juin de chaque année. Chaque point est d'une durée de 5 minutes pendant lesquels l'observateur note tous les contacts auditifs et visuels. Un passage supplémentaire est réalisé en juillet pour le suivi des nichées des oiseaux d'eau à vue. Enfin, 2 passages de prospection à vue sont effectués entre décembre et février pour l'avifaune hivernante. Un rapport annuel est rédigé à l'automne.

Localisation des points d'écoute de l'avifaune autour du Tact







Qu'est-ce que l'avifaune? L'avifaune est un autre nom donné au groupe taxonomique des Oiseaux. Un groupe taxonomique réunit les différentes espèces d'un même ordre en systématique. Le mot avifaune vient donc de l'ordre des Aves, qui en latin signifie Oiseaux. À droite, 3 espèces de ce groupe observées sur le site du Tact.









ENTRETIEN DE LAURIAN GASCON

RAOUL DOUHET

M. Raoul DOUHET est un ancien agriculteur qui a aujourd'hui 92 ans. Il a vécu toute sa vie à la Bastide sur la commune de Trémouille et a connu les grands changements de son pays au XXe siècle dont l'aménagement des ouvrages hydrauliques. J'ai eu la chance de pouvoir lui poser quelques questions par visioconférence le jeudi 12 octobre 2020. Je tiens à remercier chaleureusement Marie-Christine MIALLET de la résidence du Pré-Mongeal à Bort-les-Orgues qui a permis que cet entretien ait lieu.



LG - Bonjour M.DOUHET, un projet initié par EDF Hydro Centre se localise entre La Banut et La Crégut sur la retenue actuelle du Tact. Il a pour objectif de répondre aux enjeux de qualité d'eau et de sédimentation de la Tarentaine, de valoriser le paysage du Tact et de préserver sa biodiversité. J'accompagne avec François-Xavier Mousquet ce projet en tant que paysagistes. Dans ce contexte, je souhaiterais recueillir votre point de vue de ce territoire et votre avis sur ce projet. Étant un ancien des lieux, M.ROBION ou encore M.CHABAUD m'ont fortement conseillé de m'entretenir avec vous.

Vous êtes né sur le plateau, quelle activité pratiquiez-vous avant votre retraite ?

RD - Je suis né en 1929. J'ai toujours vécu à la Bastide au-dessus du lac de la Crégut dans la commune de Trémouille. J'étais agriculteur jusqu'à ma retraite dans les années 90.

LG - Pouvez-vous me décrire votre exploitation ? Était-elle différente des exploitations d'aujourd'hui ?

RD - J'avais 20 à 25 bêtes, des salers en général. Chez nous, à Champs-sur-Tarentaine et Trémouille, on faisait du St Nectaire fermier. Maintenant qu'ils ont fait la vache allaitante, c'est de la folie, c'est plus du fromage, c'est des croquettes (rires). Les vaches ne mangent plus d'herbe, elles mangent des croquettes. Pour faire du fromage, ça donne du travail, mais avec l'allaitante, il faut vendre les veaux. Quand ils ont supprimé les foires, ils ont cassé la baraque. Avant, il y avait une entente entre l'acheteur et le vendeur, sur Rioms-ès-Montagne, on allait à la foire la veille parce qu'il y avait trop de monde. Une chose a beaucoup changé aussi, c'est la congélation. Avant, quand il n'y avait pas la congélation, la viande était plus fraîche, maintenant, ils la congèlent. Je faisais un peu d'élevage aussi et je vendais 2 à 3 vaches tous les ans, ce n'était pas la même vie qu'aujourd'hui, je les vendais plus cher. Il y avait des bêtes qui vivaient jusqu'à 20 ans. J'avais un voisin qui s'appelait Mercier : il avait une Salers qui avait 23 ans, Violette, et une Ferrandaise, Brillante, qui avait 25 ans. Dans la Limagne, ils achetaient des veaux pour labourer les prés, ils n'utilisaient pas les machines, ils les achetaient ici. On vendait des vaches pour travailler, elles coûtaient même plus cher si elles étaient dressées. Maintenant tout part à la casserole. Quand il n'y avait pas les frigos, il fallait trouver les bêtes, parfois ça coûtait plus cher. Le rendement maintenant, il faut l'écouler, ils en ont fait en pagaille des taurillons, mais ils ne savent pas quoi en faire, les jeunes vaches, c'est pareil.

Les fermes sont plus grandes et le matériel est trop important. Ils ont tellement mis d'engrais qu'il n'y a plus d'herbe. Avant, il y avait 30 ou 40 variétés d'herbes dans une parcelle, il y avait du trèfle partout, maintenant vous n'en trouvez plus. Dans le temps, on mettait l'engrais avec le seau, maintenant, c'est le tracteur qui met l'engrais, ce n'est pas le même travail. Je ne sais pas s'il ne faudra pas qu'ils reviennent un peu en arrière avec leurs machines autrement ça sera compliqué.

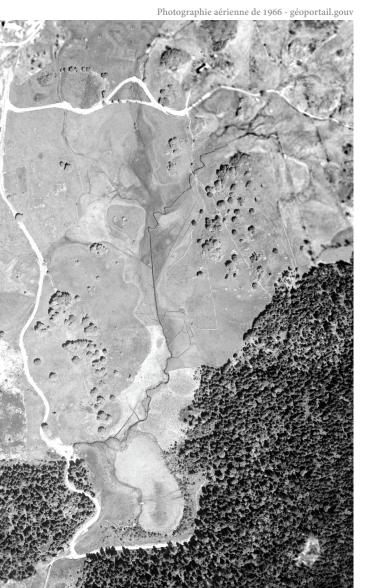
C'est surtout depuis une trentaine d'années qu'il y a des changements au niveau de l'agriculture. Il y a eu des changements trop rapides, ça a marché trop vite. Le matériel est disproportionné par rapport à ce qu'on avait à faire à l'époque.

LG - Trouvez-vous que le climat a changé ?

RD - Le climat a bien changé, il y a tellement de choses qui ont changé. Sur les petits sentiers, il n'y avait pas les machines, la neige se tassait l'hiver avec le piétinement et recouvrait des fois tous les murets. Maintenant ce ne sont jamais les mêmes sécheresses. Il y a toujours quelque chose qui change, cette année ça a changé dur. On va chercher tellement loin maintenant, on marche trop vite.

LG - Pouvez-vous me parler de votre pays lors de votre jeunesse ? Comment vivaient les paysans sur le plateau ? Il y avait déjà beaucoup de roches dans les champs comme aujourd'hui ?

RD - L'Artense était renommée pour les cailloux, les paysans en ont ramassé beaucoup des cailloux. Quand j'étais jeune, il y avait environ 60 cultivateurs sur la commune de Trémouille, ils labouraient et semaient du seigle, de l'avoine et du sarrasin. Ils faisaient leur pain, il y avait 4 ou 5 fermes à chaque village et dans chacun d'eux, il y avait un four à pain. Avec les céréales, on nourrissait aussi le cochon. J'avais un voisin à la Bastide, si son cochon ne faisait pas 200 kilos, ce n'était pas un bon cochon, mais c'était une exception. On semait des pommes de terre pour l'hiver et on mettait du fumier dans le jardin parce que sinon ça ne poussait pas. Quand on semait du sarrasin, il y avait beaucoup de pigeons au début de l'automne qui s'arrêtaient pour manger. Il passait des bandes de pigeons ramiers, parfois deux cents, ça tirait dans tous les bois, au pied des chênes, il y avait toujours un chasseur à cette période.



LG - Existe-t-il des légendes, des histoires sur votre pays, sur le site du Tact et le site de la Crégut ? M.ROBION de la Chaussider m'a parlé d'un site aujourd'hui sous le lac qui s'appelle « la tombe des Anglais ».

RD - La tombe des Anglais : c'étaient 3 cailloux, ils disaient que des soldats avaient été enterrés là pendant la guerre de Cent Ans, ça se disait. Le mystère est encore là-bas, sous l'eau. C'étaient des cailloux énormes, de 2 à 3 mètres de long, allongés, pas taillés, peut-être qu'avec les travaux, ils n'y sont plus.

À la Vassin plus au nord, il y avait une abbaye, elle a été détruite et les habitants voisins de La Banut ont mis une vierge pour garder le village.

LG - Pouvez-vous me décrire le lac de la Crégut et la retenue du Tact avant la mise en eau ?

RD-Lelac de la Crégut était une « eau close », aucun ruisseau ne passait dedans, il était alimenté par des sources souterraines. Le lac appartenait à notre village, il était communal, encore aujourd'hui EDF n'a que le droit de transit. On y mettait des barques, le niveau était tout le temps le même, l'eau était plus chaude parce que la Tarentaine ne s'y déversait pas. On pêchait toute l'année des perches, des tanches, des ombles chevaliers des fois aussi, il n'y avait pas de carpes à l'époque. Il y avait un déversoir en bas du lac qui alimentait un ruisseau qui faisait tourner un moulin ou une scierie.

Le Tact au niveau de la retenue actuelle, c'était un ruisseau qui partageait la lande. Il délimitait la commune de Marchal et la commune de Trémouille. Du côté de Marchal, c'était

bien exposé, il y avait des prairies fauchées, exploitées par des habitants de La Banut et de Jallandrieux, c'était presque plat. Ça appartenait à des propriétaires, peut-être 3 ou 5 propriétaires. C'était un peu marécageux autour du ruisseau, il y avait quelque rases. Côté Trémouille, c'était des pâturages, il y avait la forêt domaniale qui touchait la lande. Cette partie appartenait aux habitants de Chaussider, du côté où le déversoir va à présent vers le lac de la Crégut. Cette partie était moins bien exploitée que du côté de Marchal, car l'exposition n'était pas la même, il y avait de la neige jusqu'en avril.

LG - Comment avez-vous vécu les travaux d'aménagements hydrauliques sur le plateau et l'évolution du site du Tact après la mise en eau ?

Ils ont fait pas mal d'étude parce qu'à un moment, ils ne faisaient pas le barrage à Lastioulles, ils le faisaient à la Bastide et l'eau ne passait pas par la Crégut. Ils ont fait beaucoup de sondages. On les voyait souvent. Des sondages avec des sondeuses pour faire des tunnels jusqu'à 50 mètres de profondeur. Quand ils ont fait les travaux, on a vécu ça normalement. Les travaux, il y en avait un peu partout, c'était très dispersé. Les ouvriers venaient travailler, mais aucun restait sur place. Ils travaillaient et repartaient. Il n'y avait pas de cité ouvrière sur le plateau, ils montaient de Champs. Ils ont créé des routes



03-10-1968- Digue nord du Tact - Vue aval - archives d'EDF de Bort-les-Orgues



15-11-1968 - Digue sud du Tact - Vue amont - archives d'EDF de Bort-les-Orgues

pour faire les travaux. Avant, entre la Crégut et La Banut, il n'y avait pas de chemin. Il n'y avait pas le goudron qu'il y a aujourd'hui. Ils ont fait la retenue du Tact pour augmenter le volume de l'eau. S'il n'y avait pas la retenue du Tact, il n'y aurait pas d'eau qui passe dans le lac de la Crégut, puis dans l'étang et la retenue de Lastioulles. Depuis cette période, à part le lac, le site du Tact n'a pas bien changé parce que la forêt y est toujours. Sur Marchal, il y en a qui ont planté.

LG - Le premier objectif du projet consiste à réaménager la retenue du Tact afin d'améliorer la gestion des sédiments et la qualité des eaux. Cette sédimentation est visible par le développement de la végétation au nord du Tact et l'agrandissement de l'île déjà présente après la mise en eau. Que pensez-vous de cette démarche ?

Oui, ça pousse beaucoup au bord de l'eau. Quand l'eau de la Tarentaine arrive à La Banut, elle amène des dépôts dans tous les coins. L'eau fait un filon.

Mon avis : ce projet ne peut pas nuire, au contraire, je suis d'accord pour améliorer, maintenant, ça dépend, il y a plusieurs choses qui comptent dont je ne peux pas discuter. Je ne peux pas répondre avec mes connaissances, en trente ans ça a beaucoup changé, surtout depuis les années 70. Je préfère laisser la place aux jeunes. Je vais vous parler franchement : dans ces cantons on a tout abandonné, il n'y a plus d'entretien. Il y a tellement de choses qui ont changé. Ça peut apporter un plus, mais pour ramener du monde au pays ça va être dur. Le tourisme c'est bien beau mais on est quand même à 750 m, 850 m d'altitude et il n'y a plus de commerces.

LG - Nous avons pu constater la présence de nombreux chemins anciens autour du Tact encadrés de murets en pierres, ou plus simplement, d'alignements de pierres entassées les unes sur les autres, quelle importance avaient ces chemins et ces pierriers ?

RD - Il y en a bien au Tact, ces murets servaient pour faire les limites des terrains, ils faisaient des clôtures aussi. Autour du Tact, il n'y avait pas de bâtiments, c'étaient des prairies. Les murs ne bougeaient pas, les cailloux qui n'étaient pas bien gros servaient pour délimiter les chemins. Il y avait des sentiers, mais pas partout, on passait parfois à travers champs. À certains endroits où c'était humide, les anciens avaient mis des cailloux pour éviter que les charrettes s'enfoncent. Ils travaillaient avec les animaux pour entretenir les chemins. Ils amenaient les cailloux avec les bêtes au bord des chemins. Ils mettaient de grosses barres et ils faisaient rouler les cailloux sur les barres. Ils avaient des astuces et de l'huile de coude à l'époque.

LG - Ces tâches s'effectuaient-elles collectivement?

RD - Il y avait une entente dans les villages. Quand ils faisaient quelque chose d'important, chacun apportait une pierre à l'édifice. Ils faisaient ça en équipe, il y avait beaucoup d'entraide, pour faire les battages, etc. Il y avait plus de gens qui travaillaient sur le plateau par rapport à aujourd'hui. Dans le passé, il y en a qui allaient donner des coups de main : pour ramasser les pommes de terre, pour les murets et surtout pour faucher et pour finir de moissonner. Deux ou trois paysans qui allaient chez un autre paysan et lui coupaient du foin. De 6 h du matin à 14 h ou surtout le dimanche ou quand ils avaient fini leur journée. La maîtresse de maison leur payait un bon casse-croûte et ils faisaient ça gratuitement. Dans tous le pays, il existait partout ce système d'entraide. Il y avait beaucoup plus de monde. Sur la vallée de la Rhue, il y avait des scieries dans tous les coins. Les ouvriers étaient nourris et logés par le propriétaire de la scierie. Ils rentraient chez eux le samedi soir. Il y avait des écoles à Marchal, à Jallandrieux etc. Il y avait aussi des sabotiers à l'époque chez nous. Les filles allaient au bal en sabot. À Marchal, il y avait un garage ou deux, elles laissaient les sabots et mettaient leurs sandales. Ça s'est arrêté après la guerre, quand sont arrivées les bottes et puis surtout les voitures et les motos.

LG - En parallèle du projet technique, nous proposons de créer un nouveau parcours autour du Tact. Nous souhaitons notamment faire des ateliers participatifs afin de restaurer les murets et les pierriers autour du Tact et de recréer des cheminements, qu'en pensez-vous ?

RD - Moi, je suis d'accord, c'est une bonne idée, mais je ne sais pas si vous trouverez des cailloux partout (rires). Il y a beaucoup moins de gens aussi, les trois-quarts des fermes ont fermé, il y a moins d'entraide.

LG -On espère que ça va marcher ! Je vous remercie M.DOUHET, ça a été un plaisir de mener cet entretien, vous m'avez fait voyager.

RD - Merci, pour moi aussi, et marchez bien pour vos murets! •



Le contrat vert et bleu des Volcans d'Auvergne

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

Les lacs et tourbières de l'Artense sont des milieux emblématiques du territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Leur fonctionnement en réseau en fait des réservoirs de biodiversité exceptionnels, enjeux majeurs de la trame verte et bleue de l'amont de la Dordogne. Ce patrimoine naturel est d'ailleurs classé réserve mondiale de biosphère Bassin de la Dordogne depuis 2012.

Conscient de leur fragilité, le syndicat mixte du Parc accompagne depuis 2002 les acteurs locaux face à la dégradation de la qualité du lac de la Crégut et de la tourbière du Tact qui s'est remplie d'eau suite aux aménagements hydroélectriques de la Tarentaine. L' objectif est de trouver des solutions concrètes et partagées pour réduire l'impact des activités humaines sur ces milieux d'exception.

Lorsque le projet de renaturation du Tact a émergé de la réflexion du collectif « Ambition Crégut », c'est donc tout naturellement que le syndicat mixte du Parc a apporté son soutien en proposant son inscription dans le Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne, permettant ainsi un financement des études préalables par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Ces travaux de renaturation du Tact contribuent à l'effort collectif entrepris à l'échelle du bassin versant dans le cadre du Contrat Territorial des sources de la Dordogne Sancy Artense, également porté et animé par le syndicat mixte du Parc des Volcans.

Lionel Chauvin Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



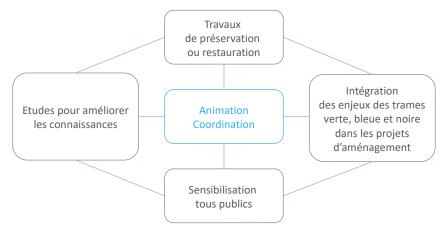


Schéma du contrat vert et bleu des Volcans d'Auvergne

Et concrètement sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne :

>>> Trame Verte

Les forêts

- Animer et coordonner
- Gérer durablement les forêts
- > Préserver les forêts d'intérêt écologique



ilisation des propriétaires forestiers © Luc Bélengui

Les estives et prairies

- > Concilier activité agricole et biodiversité
- > Suivre les pelouses d'altitude, sentinelles du changement climatique



des Monts du Cantal © Eve Lancery /Studio des 2 prairie

>>> Trame Bleue

Les milieux aquatiques et humides

- › L'eau : une ressource à protéger
- > Préserver les lacs et tourbières remarquables
- › Faciliter le déplacement de la faune



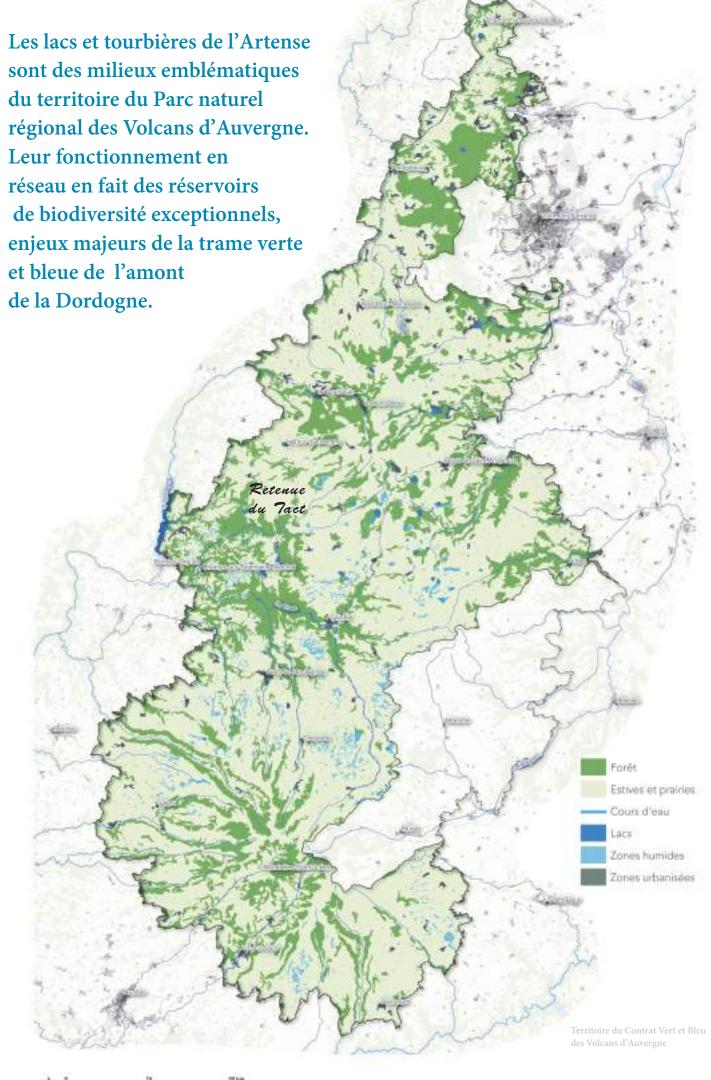
L'eau, une seule ressource mais de multiples usages © Eve Lancery /Studio des 2 prairie

>>> Trame Noire Le ciel étoilé

> Une meilleure connaissances des pollutions lumineuses pour en limiter l'impact sur la biodiversité



ollutions lumineus



L'oeil de l'ingénieur

GESTION DES BASSINS VERSANTS DE L'EAU VERTE ET DE LA TARENTAINE

THOMAS REYNIER - INGÉNIEUR EDF HYDRO CENTRE, GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES Sur la base d'un rapport réalisé par la Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze

Depuis 2018, les barrages de la Tarentaine et de l'Eau Verte ont fait l'objet de mesures environnementales permettant, entre autres, de garantir le maintien du débit réservé en toute circonstance. Des bassins et des dispositifs de mesure ont été installés à l'aval des barrages, afin de renforcer la précision et la fiabilité de la délivrance des débits minimum biologiques dans les rivières de l'Eau Verte et de la Tarentaine.

OPÉRATION DE «RÉTABLISSEMET DU TRANSIT SÉDIMENTAIRE»

L'amélioration du transit sédimentaire constitue une autre priorité pour garantir l'équilibre morphodynamique des cours d'eau, mais aussi leur fonctionnalité biologique, notamment pour la fraie des espèces piscicoles. Afin de permettre le transit des sédiment au travers des barrages, EDF réalise, lorsque les conditions le permettent, des opérations dites de «rétablissement du transit sédimentaire» : lors des crues, l'ouverture de la ou des vannes de fonds des barrages permet de rétablir un transit sédimentaire contrôlé.

OPÉRATION DE CURAGE-RÉINJECTION

Actuellement, la débitance des vannes de fond des barrages de l'Eau Verte et de la Tarentaine ne permet pas un charriage optimal des sédiments grossiers accumulés en queue de retenue.

En lien avec la Fédération de Pêche du Cantal et la Maison de l'Eau et de la Pêche, il a donc été décidé de réaliser une opération de curage-réinjection entre l'amont et l'aval des ouvrages. Le curage n'a pu être réalisé que sur le remous solide du barrage de Brumessanges, sur la Tarentaine, qui présente à la fois un accès facile et un stockage important. A l'issue de ce curage à la pelle mécanique, environ 150 m3 de matériaux ont été triés pour récupérer la fraction la plus utile (les graviers d'un diamètre compris entre la noisette et la noix sont les plus favorables pour la reproduction des truites), en vue de leur réinjection sur des sites propices et accessibles. Les sites de réinjection de ces sédiments ont été soigneusement repérés par EDF et la Fédération de Pêche du Cantal. Les travaux réalisés, soumis à la loi sur l'eau, ont consisté en l'aménagement de près de 600 m2 de frayères répartis en 6 sites sur les deux rivières concernées.

LES OBJECTIFS ATTEINTS

Le mode opératoire retenu ainsi que les mesures préventives appliquées ont permis de garantir un niveau d'incidence environnementale très faible dans un contexte naturel préservé. L'objectif prioritaire de ce projet était de viser une fonctionnalité immédiate et optimale avant la période de reproduction qui débutait dès le mois de novembre, tout en restant conscient de l'aspect transitoire d'un tel dépôt ciblé. L'opérationnalité des zones aménagées a été atteinte et constatée très rapidement



Amélioration du dispositif de délivrance de débit minimum biologique sur le barrage de Brumessanges (Tarentaine)



Opération de curage des sédiments en amont du barrage de Brumessanges



Réinjection de sédiments à l'aval des barrages sur la Tarentaine

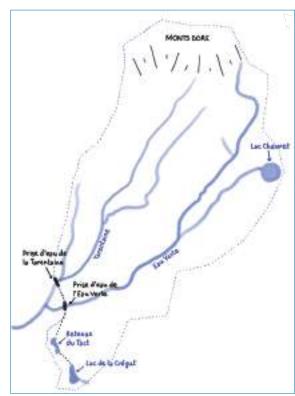


Cailloux peints (en vert) mélangés aux sédiments réinjectés, de manière à suivre leur déplacement au gré des crues

puisque les premiers géniteurs de truite commune ont commencé à utiliser les zones quelques jours seulement après leur mise en place.

LES PISTES D'AMÉLIORATION

Mais l'amélioration obtenue dans les secteurs très déficitaires en éléments mobiles est sans certitude. La puissance et la morphologie de la rivière font que, pendant les crues, l'essentiel de la frange granulométrique intéressante pour la reproduction des poissons lithophiles est susceptible d'être transportée à l'aval sur des zones moins favorables à la reproduction. Une reconnaissance des rivières est en cours de réalisation pour suivre l'évolution des frayères et des dépôts avals. Pour cela, une opération innovante a consisté à injecter des « cailloux peints » avec une granulométrie semblable à celle des sédiments des frayères. Une pêche d'inventaire est également prévue cet été pour évaluer le succès de reproduction des salmonidés. Les résultats attendus permettront de connaître l'efficacité de ces actions voire de corriger le mode opératoire. Une piste d'amélioration serait également de limiter le bilan carbone d'un chantier nécessitant l'utilisation d'engins mécaniques.



Bassins versants artificiels de la Crégut (92 km²) et du Tact (90 km²)

LA GESTION SÉDIMENTAIRE : UNE INTERVENTION NÉCESSAIRE À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

ELODIE MARDINE - CHARGEE DE MISSION EAU ET AGRI-ENVIRONNE-MENT AU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

La gestion sédimentaire des barrages s'inscrit dans la dynamique globale des bassins versants situés à l'amont. En effet, tous les ruissellements qui alimentent les cours d'eau de la Tarentaine et de l'Eau Verte véhiculent des matières en suspension dues à l'érosion. Celle-ci peut être accrue du fait des pratiques humaines.

Ainsi, dans le cadre du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense, le Parc des Volcans d'Auvergne a souhaité limiter ces transports de sédiments pour améliorer la qualité de l'eau. Pour cela, les agriculteurs sont accompagnés par le technicien de rivières de la Communauté de communes ou l'équipe technique du Parc des Volcans d'Auvergne pour installer

des systèmes d'abreuvement en dehors des rivières. En effet, lors de l'abreuvement en rivières, l'accès des animaux entraîne une déstabilisation des berges voire des apports de matières fécales qui sont transportées au fil de l'eau. Il s'agit alors de permettre aux troupeaux de bénéficier d'une eau de bonne qualité tout en préservant les rivières et leurs berges. De la même manière, la stabilisation des berges ou la mise en place de passerelles permettent de préserver les ruisseaux sans empêcher les animaux de circuler. Enfin, l'accompagnement relatif à la fertilisation des prairies ou encore la sensibilisation des forestiers sur les pratiques respectueuses des cours d' eau et des zones humides, contribuent à cet objectif. L'eau qui arrive dans les barrages est alors moins chargée et les actions ponctuelles de gestion sédimentaire s'en trouvent plus efficaces.





Exemples d'une descente aménagée et d'une passerelle pour limiter l'accès au cours d'eau et préserver la qualité de l'eau. ©SM PNRVA

Point sur les avancées

HILAIRE DOUMENC - CHEF DE PROJETS EDF HYDRO CENTRE

RETOUR SUR LA RÉUNION DE CO-CONSTRUCTION D'AUTOMNE DERNIER

Comme annoncé dans le premier numéro de la revue Tact, et dans la continuité des échanges engagés sur site à l'été dernier, toutes les parties prenantes institutionnelles du projet Tact se sont réunies en atelier durant 3 demi-journées, les 26 et 27 octobre 2020.

L'objectif de ces ateliers était d'avancer collectivement sur les 4 axes prioritaires du projet :

1. La poursuite de la dynamique agrienvironnementale sur le bassin versant amont de l'Eau Verte et de la Tarentaine : Sous le pilotage du Parc naturel Régional des Volcans d'Auvergne dans le cadre du Contrat Territorial, et en lien avec les Chambres d'Agriculture, la proposition a été faite d'identifier un sous-bassin versant test, pour y réaliser un démonstrateur des solutions possibles pour limiter l'apport de matières en suspension et substances dissoutes issues du bassin versant

2. L'évolution des modalités de gestion des prises d'eau de l'Eau Verte et de la Tarentaine : situées à l'amont immédiat du système de dérivations vers Tact-Crégut-Lastioulles, la réflexion collective a permis de proposer à l'Etat une évolution de la réglementation, qui doit permettre de faciliter les opérations de transparence de ces prises d'eau lors des épisodes de crue, de manière à privilégier lors de ces crues un transit sédimentaire vers l'aval naturel des cours d'eau, plutôt que vers le système de dérivations Tact-Crégut-Lastioulles. Ces propositions seront présentées par EDF à l'Etat lors du Comité de Pilotage Transparences prévu le 2 juillet 2021.

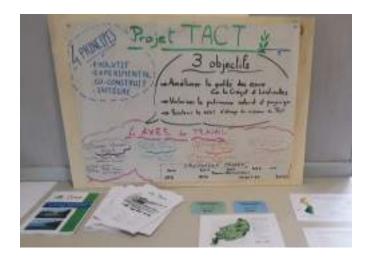
3. La solution d'aménagement de la retenue du Tact : la poursuite de la réflexion collective a permis d'aboutir à 1 scenario d'aménagement de la retenue du Tact, afin de renforcer son rôle de décanteur et de phyto-épurateur. Le principe d'aménagement validé par l'ensemble des parties prenantes consistera à réaliser en génie écologique une levée de terre dans le retenue actuelle du Tact, afin de créer en amont une lagune permettant de favoriser décantation des matières en suspension dans l'eau provenant des dérivations de l'Eau Verte et de la Tarentaine. En complément, les berges seront retravaillées afin de créer des hauts-fonds propices au développement d'espèces végétales capables de capter les nitrates et phosphates présents dans l'eau. Au niveau de l'arrivée d'eau dans le Tact, un premier décanteur à sables sera implanté. Enfin, le dispositif de drome au niveau du déversoir de la Baleine sera retravaillé afin de faciliter les opérations de nettoyage et d'éviter le départ de corps flottants vers le lac de la Crégut. Toutes ces opérations seront réalisées en génie écologique, avec un label végétal local, en intégrant totalement les volets paysager et biodiversitaire. De la

Comme annoncé dans le premier numéro de la revue Tact, et dans la continuité des échanges engagés sur site à l'été dernier, toutes les parties prenantes institutionnelles du projet Tact se sont réunies en atelier durant 3 demi-journées, les 26 et 27 octobre 2020.

L'objectif de ces ateliers était d'avancer collectivement sur les 4 axes prioritaires du projet

même manière, les Fédérations de Pêche et de Chasse sont associées à la réflexion, de manière à ce que ces activités soient pleinement intégrées dans l'aménagement futur. La Fédération de Pêche envisage notamment d'attribuer à la retenue du Tact un label « Passion Pêche », et d'y appliquer des règles de gestion spécifiques pour le développement du Brochet.

- 4. Vie du site après réaménagement : comment faire pour que ce projet de transition écologique dure dans le temps et devienne une destination de tourisme vert au bénéfice du territoire... ? Telles sont les préoccupations, partagées par l'ensemble des partenaires du projet, qui ont fait l'objet des réflexions lors de la dernière demi-journée d'ateliers. Des échanges, sont ressortis 3 principes fondamentaux, qui guident désormais les phases ultérieures du projet :
- l'importance de prévoir dès les phases amont du projet, un dispositif de suivi environnemental des effets des aménagements projetés
- la construction partagée d'un plan de gestion, sous le pilotage de la LPO, afin de s'assurer d'un développement harmonieux des activités touristiques tout en respectant les zones à forte valeur biodiversitaire
- l'intérêt d'une valorisation touristique appropriée, complémentaire du tourisme lacustre de Lastioulles visant à mettre en valeur les patrimoines géologiques, environnementaux, paysagers, halieutiques et énergétiques de ce site d'exception. Suite à ces échanges, et forts de cette dynamique engagée, la Communauté de Communes Sumène Artense a décidé de prendre la maitrise d'ouvrage des aménagements paysagers et touristiques autour du Tact.













Photos des ateliers du 26 et 27 octobre 2020 réunissants les différentes parties institutionnelles du projet Tact

LA SUITE

Suite à ces ateliers d'automne 2020, le travail des ingénieurs se poursuit selon les orientations validées. L'avant-projet détaillé des aménagements de génie écologique et de génie végétal est en cours d'études. Nous avons eu l'opportunité d'associer une étudiante de l'ENSEEIT de Toulouse, spécialisée en mécanique des fluides, présente avec nous lors des ateliers d'octobre 2020, au projet : Lucie réalise en ce moment son stage de fin d'études au sein d'EDF Hydro, et va notamment réaliser d'ici octobre 2021 la modélisation hydraulique 2D de la retenue du Tact, qui permettra de

valider les dimensionnements des différents ouvrages projetés.

Le rendu de l'Avant-projet Détaillé est prévu pour la fin de l'année 2021. C'est sur cette base que, durant l'année 2022, seront consultés les services de l'Etat (DREAL et DDT) afin d'obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation des aménagements, et que seront consultées les entreprises qui réaliseront, courant 2023, les travaux de génie écologique. •

Calendrier

MÉTHODOLOGIE DE LA CO-CONSTRUCTION

A l'image de cette revue, la méthodologie suivie pour le projet du Tact se veut tout aussi innovante.

La concertation est souvent réduite à une information synthétique sur le projet lorsque celui-ci est terminé.

Ici, le contexte et l'engagement local justifient une concertation poussée jusqu'à la co-construction, et cela dès le début de la démarche. C'est pour cela que le calendrier proposé ci-contre détaille les étapes et tous les temps participatifs, depuis le début de la réflexion. Cela peut paraître un peu plus fastidieux qu'une démarche dite « normale », mais il s'agit surtout d'adapter les temps de réflexion pour que tous les partenaires intéressés du territoire puissent donner leur avis, et donc influer sur l'orientation du projet et sur sa réalisation.

Cette démarche intègre les usagers du territoire à part entière dans le projet, en partant du principe qu'elle articule trois types de partenaires, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'usage!

- La Maîtrise d'Ouvrage désigne celui qui commande le projet, ici EDF et la Communauté de communes Sumène Artense, avec de nombreux partenaires du territoire (cf p.3). Ce partenariat montre d'emblée que ce projet implique autant le fournisseur d'énergie que les autres acteurs du territoire concerné.
- La Maîtrise d' oeuvre désigne traditionnellement les techniciens qui élaborent le projet, depuis les premières hypothèses jusqu'au chantier, et le début de son entretien. Ce projet recourt à plusieurs compétences, plutôt d'ingénierie technique et environnementale, qui elles aussi travaillent en co-construction, à chaque étape du projet, et non pas successivement comme on pourrait le penser. Un projet n'est pas un travail à la chaîne, c'est le fruit d'une négociation permanente entre plusieurs impératifs qu'il faut parvenir à concilier.
- La Maîtrise d'Usage est un terme plus récent, qui désigne les usagers, au sens large, c'est à dire ceux qui ont la charge de faire fonctionner l'ouvrage bien sûr, mais aussi ceux qui vivent avec l'ouvrage et en subissent les avantages comme les inconvénients. Ce sont les habitants, les pêcheurs, les randonneurs, les agriculteurs, les associations de défense de la nature, du patrimoine, et toute personne qui se sent concernée par l'ouvrage ou le site, à titre culturel ou économique.

Cette maîtrise d'usage, qui n'a pas souvent la parole à l'origine d'un projet, représente aussi une vraie compétence, et la prise en compte de son avis garantit souvent la durabilité des choix qui s'opèrent au cours du processus de projet.

Voilà pourquoi cette démarche se place volontairement dans une logique de co-construction, et attend de tous les partenaires qu'ils participent activement à l'intelligence du projet qui sera réalisé. C'est dans ce but que cette revue est élaborée, et diffusée largement, dans l'attente réelle de participation et de contributions au projet.

DEUX PROJETS EN UN

Dès les premiers échanges entre partenaires au sujet du projet TACT, deux enjeux majeurs ont été identifiés : améliorer la qualité d'eau transitant vers la Crégut et Lastioulles, et valoriser les patrimoines multiples de ce beau territoire. La co-maîtrise d'ouvrage de ce projet (partagée entre EDF pour la partie génie écologique et la Communauté de Communes Sumène-Artense pour la partie aménagements paysagers et touristiques) témoigne à la fois d'une répartition cohérente des actions selon les prérogatives de chacun, et surtout d'un haut niveau de confiance entre les deux maîtres d'ouvrage bien sûr, mais plus globalement entre l'ensemble des partenaires du projet. Ce haut niveau de collaboration apporte au projet une richesse particulière: apport d'idées, robustesse dans le choix des solutions, dynamisme partagé... autant de gages de la réussite de ce projet collectif!

UNE BOITE MAIL DÉDIÉE POUR RECUEILLIR VOS IDÉES ET VOUS ADRESSER DES INFORMATIONS

revueletact@gmail.com

Adressez-nous vos avis, idées, contacts, réactions sur cette boite mail!

PROJET DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

EDF

PROJET DE VALORISATION PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUMÈNE ARTENSE

Participation à la démarche initiale «Ambition Crégut», d'où découle le

travail et l'exposition «Paysages de l'Artense» et le projet TACT

2019

2

2020

21

2022

2023

Définition d'un cahier des charges

Constitution d'une équipe qui regroupe tous les métiers : Hydraulique, Hydrogéologie, Environnement, Génie civil, Paysage, Exploitant, Partenaires du territoire

Le temps d'écoute : envasement, coup d'eau, faune-flore, les usages de loisir, bassin versant, qualité du paysage, les habitants du territoire

Scénarii - Hypothèses pour répondre aux enjeux

Revue 1 du Tact



Réunion de co-construction avec toutes les parties prenantes institutionnelles du territoire Validation des orientations et choix du scénario le plus pertinent

Poursuite du travail des ingénieurs selon les orientations validées ; avant-projet détaillé des aménagements de génie écologique et de génie végétal en cours d'études

Définition d'un cahier des charges

Constitution d'une équipe qui regroupe les métiers : Environnement, Paysage

Revue 2 du Tact Déroulé des opérations : Définition et durée de chaque phase, Moyens techniques, Contraintes des saisons, Cadre réglementaire, Aides des partenaires

Rev du '

Atelier participatif et présentation du projet du Tact aux habitants, recueil des avis

Modélisation hydraulique 2D de la retenue du Tact pour valider les dimensionnements des différents ouvrages

Déroulé des opérations : Définition et durée de chaque phase, Moyens techniques, Contraintes des saisons, Cadre réglementaire, Aides des partenaires

Consultation des entreprises de réalisation

Aménagements des abords de la retenue Tranche 1 Second semestre 2021, premier semestre 2022

Consultation des services de l'Etat (DREAL et DDT) afin d'obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation des aménagements

Revue 3 du Tact



Inauguration des premiers aménagements et présentation des suites du projet, recueil des avis

Consultation des entreprises de réalisation

Aménagements des abords de la retenue Tranche 2 Second semestre 2022



Poursuite de la concertation : de nouvelles réunions et des nouveaux numéros de la revue du Tact sont prévus

Travaux d'aménagement 2023 à 2025

Mise en place d'un protocole de suivi de gestion concerté avec les représentants des usagers



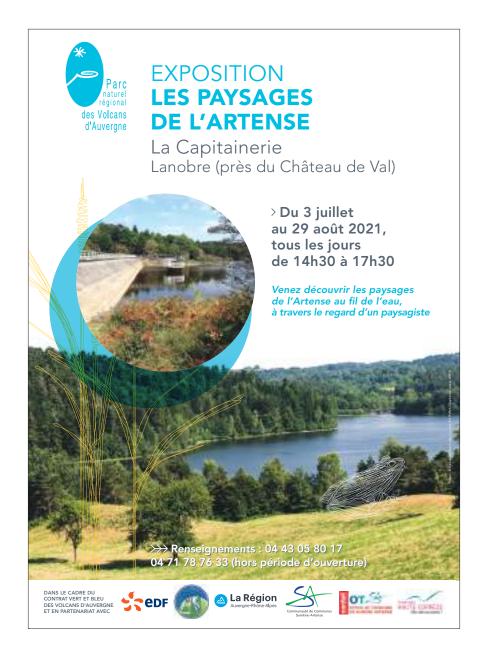
À l'affiche

EXPOSITION «LES PAYSAGES DE L'ARTENSE»

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne vous propose de venir découvrir les paysages de l'Artense au fil de l'eau.

Cette exposition est le fruit d'une mission de paysage menée de février à juin 2019 en Artense. La mission a été réalisée par la Chaire Paysage et Energie de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles-Marseille. Elle s'inscrit dans la continuité des échanges du groupe nommé «Ambition Crégut» qui rassemblait EDF, la Fédération de Pêche du Cantal, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la commune de Trémouille, la commune de Champs-sur-Tarentaine-Marchal, l'Association de Sauvegarde du Lac de la Crégut, l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne et la communauté de communes Sumène Artense. Ces acteurs locaux se sont réunis le temps d'une année afin de réfléchir ensemble au devenir de leur territoire.

L'exposition présente une analyse de l'évolution des paysages de l'Artense, depuis la formation du socle géologique jusqu'à aujourd'hui. Elle énonce des pistes d'actions concrètes et s'inscrit en amont du projet Tact. Les visiteurs sont invités à découvrir le cheminement de pensée et de production dans l'atelier du paysagiste pour ce projet : cartographies, photographies, maquette ou encore croquis de l'Artense rythment l'exposition.



LE CHANTIER PARTICIPATIF DU 4 SEPTEMBRE 2021

FRANÇOIS-XAVIER MOUSQUET - PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Nous avons l'habitude de voir sur les palissades qui enferment les chantiers de travaux extérieurs le panneau « CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC ».

La démarche engagée sur le Tact est à l'opposé de cet enfermement, depuis le tout début de l'étude. C'est même le public qui est en grande partie à l'origine de ce projet, et l'esprit des porteurs du projet est de partager le plus largement possible jusqu'à la co-construction. La Communauté de Communes de Sumène-Artense qui prend en charge les aménagements autour du projet de génie écologique mené par EDF reconduit cette philosophie.

Cette revue est l'expression même d'une « ETUDE OUVERTE AU PUBLIC » et il est logique qu'au moment des premières actions, cette participation se concrétise par un partage avec tous les participants intéressés, qu'ils soient habitants, acteurs économiques ou institutionnels, ou simples touristes.

En lisant le témoignage de Raoul Douhet (voir les pages 11 à 14), on se rend compte du rôle

essentiel de l'entraide entre les habitants qui ont façonné le paysage de l'Artense.

Le chantier prévu le 4 septembre concerne l'un des patrimoines les plus marquants de ce territoire : ces chemins encadrés de murets de pierre sèche, qui ont été longtemps les seuls modes de déplacement dans ce territoire. Tout le tour de la retenue du Tact a conservé ces vestiges, et sur le secteur nord, ces chemins longent souvent la berge, témoignant par là que le plan d'eau actuel correspond vraisemblablement à une zone humide qu'il fallait contourner. La remise en état de ces chemins inscrit physiquement dans le territoire un très beau trait d'union entre le passé et l'époque contemporaine.

Tout est encore en place, il y a peu à faire pour les rendre à nouveau praticables. C'est pour cela que le chantier participatif est le plus approprié, pour renouer avec la pratique ancestrale des travaux communautaires qui intéressaient tous les habitants.

Pratiquement, ces travaux manuels consisteront à débroussailler et remettre les pierres sur les murs. Les outils nécessaires seront les gants et sécateurs, ainsi que des petites scies d'élagueurs, et des brouettes, pelles et râteaux.

Pour faciliter ce travail, la communauté de commune réalisera, la semaine qui précède, les travaux qui nécessiteront plus de moyens, c'est-à-dire abattre quelques arbres qui ont poussé entre les murs et obstruent le passage, reprendre les plus grosses pierres qui ne peuvent être déplacées à la main, et rehausser en certains endroits les sols qui sont trop enfoncés entre les murs et sont devenus boueux. Les bois élagués seront réduits en copeaux, et rassemblés en tas le long du parcours. Ils pourront être étalés sur le sol, pour constituer un revêtement homogène et confortable. Cette finition créera un effet graphique spectaculaire qui complètera la mise en valeur de ce patrimoine remarquable. •



Organis è na la Comuna de la comuner Sumine Minist el EDF dans la cadre du projet de acce en valeur de la referen du Not.

Au fil de l'eau

Pour ce numéro, nous vous proposons d'ériger une passerelle temporelle entre un texte issu de l'oeuvre de l'auteur Léon Gerbe qui paraît en 1932 sous le titre Au Pays d'Artense - Contes, Nouvelles, Paysages, et des clichés de l'Artense et du Tact pris par le photographe Chris Bogaert en décembre 2019 et en septembre 2020.

« Sur les confins du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Corrèze, entre Rhue et Dordogne s'isole, à quelques neuf cents mètres d'altitude, l'Artense : le plus étrange plateau qui se puisse voir.

Peu de régions peuvent être comparées à l'Artense par l'âpreté, la désolation, le charme vieillot des paysages.

Sur un socle primaire de granit, les basaltes dressent leurs dykes, leurs orgues sombres et, de place en place, des coulées de lave pétrifiée submergent gneiss et schistes.

Les rivières de Rhue et de Dordogne, les torrents de Cabacut, du Torrons, de la Tarentaine, entaillent profondément ce plateau rocheux et s'échappent en grondant par des chutes, des cascades, des gorges noires, sous un dais de sapins tristes.

Pressées entre des forêts dantesques – Algères, Maubert, Gravières, Bois-des-Gardes – les landes se déroulent dans un décor d'abîmes, de cavernes, de rocs, d'eaux écumantes.

Les fougères et les genêts, les genévriers et les bruyères, tournent autour des « suqs », des bois inquiétants de fayards et de chênes et cernent une multitude de mares et d'étangs rouillés, de lacs tranquilles d'une limpidité d'eau de roche comme celui de la Crégut.

De pauvres pâtis spongieux, de maigres champs de seigle et de sarrasin rudement ébouriffés par les grands vents sont perdus dans ces solitudes; ils se cachent derrière les murs de pierres sèches aux mines d'estropiés, sans voir jamais dans les lointains bleutés la silhouette puissante du Mont-Dore et celle hardie du Cantal. Les routes et les voies ferrées n'errent pas sur ce plateau inclément et l'Artense, repoussée du monde, conserve en dépit des siècles son immuable physionomie de sauvageonne, rude, ténébreuse comme des visages des Vierges noires de la primitive Auvergne.

Les villages sont plus que centenaires et il n'est point besoin de lire les dates vénérables, inscrites dans le granit au-dessus des portes, pour en connaître l'âge.

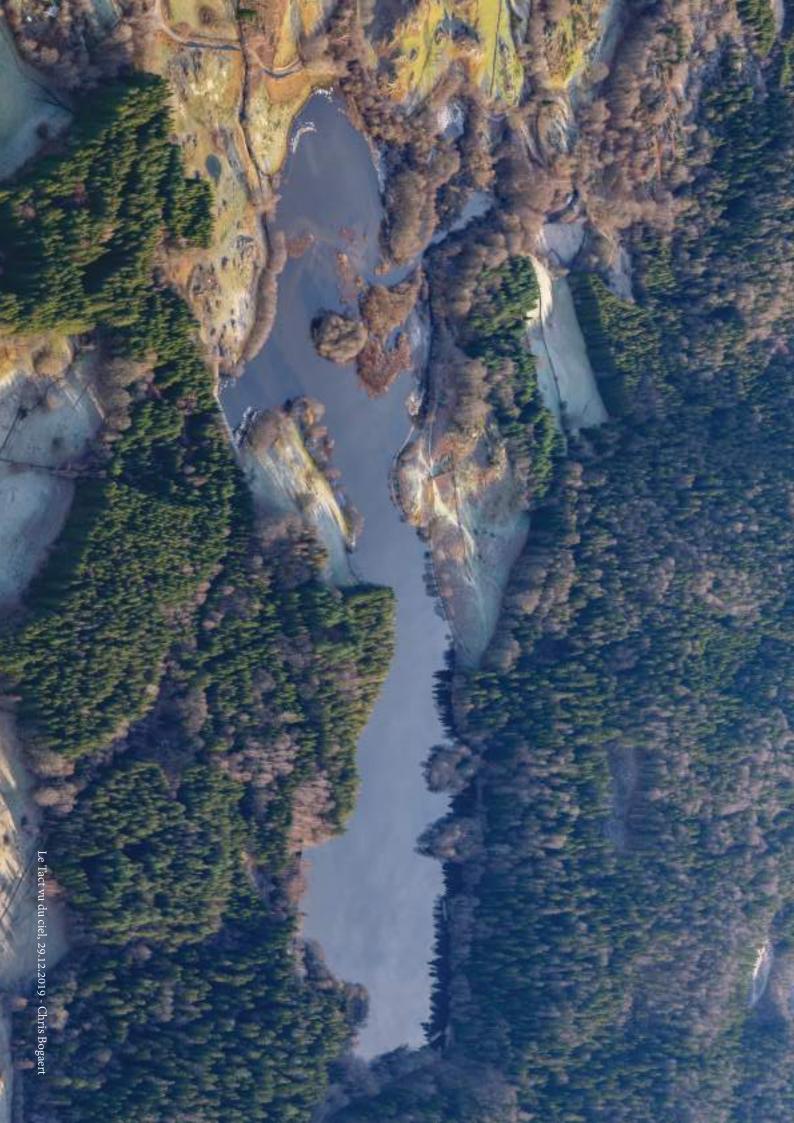
Depuis toujours, des « charreires » raboteuses, bordées de murs de pierres sèches, de frênes et de noyers, conduisent, de loin en loin, à des hameaux en basalte, grossièrement crépis à la chaux, dont les toits de chaume sont de la couleur des vieilles mousses.

Une race vigoureuse de paysans et de bûcherons, sobre, dure au travail, âpre au gain, violente après boire, hantée encore par d'antiques croyances vit sur ces terres froides; loin des villes, elle se conserve pure, indépendante sous un ciel changeant, dans le vent fort du plateau et les fauves parfums des genêts et des fougères.

Et dans les villes, c'est vers cet humble coin d'Auvergne, mélancolique et désolé où les choses et les êtres paraissent plus vieux que partout ailleurs, que partent mes regrets.»

Texte tiré de la réédition par l'association «Les amis de Léon Gerbe» de l'ouvrage paru en 1932 : Au Pays d'Artense - Contes, Nouvelles, Paysages de Léon Gerbe









Une loutre sur le Tact l'hiver dernier - Thomas Reynier

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE LE TACT N°2 :

Hilaire DOUMENC - Jean-François ESCAPIL-INCHAUSPÉ - Nadège GUIMARD - Ghyslaine PRADEL - François-Xavier MOUSQUET - Laurian GASCON

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Serge CASTEL - Lionel CHAUVIN Alexandre BENOIST - Thomas REYNIER - Elodie MARDINE
Raoul DOUHET - Marie-Christine MIALLET - Pierre
CHAUD - Francis HUMBERT - Christelle AULOMBARD

CRÉDITS PHOTOGRAPHIES :

Chris BOAGERT - Hilaire DOUMENC - PNRVA - Pierre CHAUD - Thomas REYNIER - Elodie MARDINE - Eve LANCERY /STUDIO DES 2 PRAIRIES - Luc BÉLENGUIER

CRÉDITS DESSINS:

Laurian GASCON

JUILLET 2021 Contact de la revue le tact

revueletact@gmail.com